

AUJOURD'HUI

Les Dérailliers DAD honorés à San Francisco

Les Dérailliers DAD Ltée vient d'obtenir le prix de l'Innovation, à San Francisco, pour son système de changement automatique de vitesses pour bicyclette. **B-2**

Lavalin en négociation pour le métro de Bangkok

Lavalin a entamé les négociations relatives à la réalisation du métro de Bangkok, pour lequel la compagnie a été retenue comme premier interlocuteur. **B-3**

Ultramar met en vente ses actifs de l'Ouest

La société britannique Ultramar a annoncé son intention de vendre sa filiale de production et d'exploitation située dans l'Ouest canadien. **B-3**

LES INDICES

DOLLAR
83.26 - 21/100

OR
\$393.10 - \$0.20

ARGENT
\$7.090 Can.

DOW JONES
2.295.54 + 4.83

TSE 300
3.632.42 + 11.62

XXM
1.806.25 + 13.25

Les sous-marins nucléaires suscitent de l'espoir chez MIL

Le président du Groupe MIL, M. Robert Tessier, espère toujours qu'Ottawa réalise son projet de doter la marine canadienne de sous-marins nucléaires. **B-8**

La FCEI veut une réduction de la taxe sur les salaires

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante réclame du ministre Gérard D. Levesque des mesures visant à réduire les taxes sur la masse salariale. **B-9**

LA CHRONIQUE

Le FMI à la rescousse de Wilson et de Mulroney

Le ministre Wilson ne devait pas être mécontent que les commentaires confidentiels du FMI sur la dette du Canada aient paru dans la presse. **B-3**

Le Montréal Trust cédé à BCE pour la somme de \$855 millions

MONTREAL — BCE fera l'acquisition du joyau de la Corporation financière Power, le Montréal Trust, pour 8855 millions, ou \$23.50 l'action, soit 2.3 fois la valeur aux livres.

par HELENE BARIL
LE SOLEIL

« Il s'agit d'une offre attrayante pour les actionnaires non seulement à cause du prix mais à cause de l'acheteur », a commenté hier M. Paul Desmarais junior, le président de la Corporation financière Power qui a accepté l'offre de BCE à midi hier, après 5 jours d'intenses négociations.

« C'est comme passer le bâton à un coureur qui court aussi vite que nous », a-t-il dit en ajoutant que BCE est une entreprise sérieuse, basée à Montréal, qui a les moyens de faire du Montréal Trust une institution financière d'envergure.

Le « bras » financier de Power Corporation détient 64 % des actions du Montréal Trust

et empochera \$547 millions de la vente, soit \$219 millions comptant et le reste en actions de BCE, ce qui lui donnera une participation de 2.5 % dans la compagnie.

L'offre sera étendue à tous les actionnaires qui auront le choix entre un paiement comptant ou une partie comptant et le reste en actions.

Pour BCE, l'acquisition du Montréal Trust, dont l'actif atteint \$10 milliards, est un premier pas important sur le marché des services financiers qui ne s'arrêtera pas là, estime-t-on.

La compagnie a récemment été empêchée d'acheter le groupe Commerce par le gouvernement fédéral. Pour faire l'acquisition du Montréal Trust, une compagnie à charte provinciale,

BCE doit recevoir l'aval du gouvernement québécois, ce qui ne sera qu'une formalité.

Le ministre responsable des institutions financières, M. Pierre Fortier, s'est d'ailleurs réjoui de la transaction hier. « Cette importante transaction correspond à la vision que j'ai toujours mise de l'avant, soit la formation de groupes forts et solides au Québec », a-t-il commenté dans un communiqué.

Montréal Trust représente 20 % des activités de la Corporation financière Power et elle est la seule compagnie du groupe financier dont le siège social est à Montréal.

Selon l'aîné des deux fils de M. Paul Desmarais, il ne faut pas voir dans la vente de Consol et dans celle du Montréal Trust une indication que Power a l'intention de quitter le Québec.

« Nous sommes déterminés à continuer de bâtir à partir de notre siège social ici à Montréal

un grand groupe international, diversifié et fort », a-t-il dit.

Si la décision de vendre Montréal Trust a été prise, c'est que l'offre de BCE était sérieuse et que la Corporation financière Power a plusieurs projets d'expansion, a-t-il expliqué.

Selon lui, il ne faut pas mêler les profits provenant de la vente du Montréal Trust avec ceux de plus de \$1 milliard provenant de la vente de Consol, qui seront réinvestis dans les activités industrielles manufacturières.

La Corporation financière, elle, entend investir ses profits dans sa banque d'affaires, la Corporation d'investissement Power et dans Pargesa Holding.

M. Desmarais a indiqué la mise de fonds initiale de \$50 millions dans la banque d'affaires devrait passer à \$100 millions et que maintenant qu'elle en a le droit, la Financière augmenterait probablement sa participation dans Pargesa de 19 à 25 %, ce qui lui coûterait \$75 millions.

Le débat entre le ministre Fortier et Paul Guy est devenu très personnel

La dissension entre le ministre délégué aux Finances, Pierre Fortier, et le président de la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ), Paul Guy, a pris les allures d'un conflit qui pousse le ministre à limiter les interventions de la Commission.

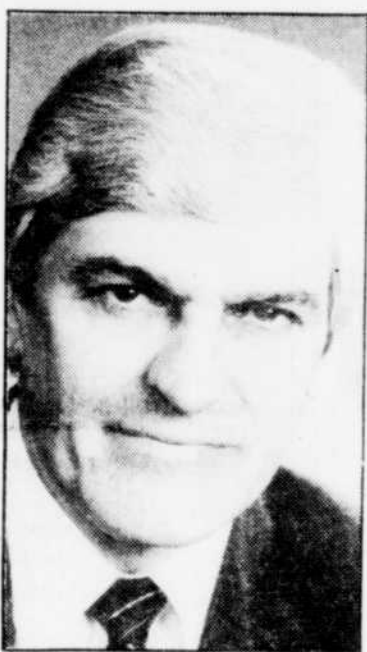
par PIERRE ASSELIN
LE SOLEIL

La deuxième journée d'audiences de la commission parlementaire du budget et de l'administration a permis de mesurer le fossé qui sépare les deux hommes.

La Commission se dit prête à autoriser un employé d'une institution financière à agir comme représentant d'un courtier en valeurs mobilières, dans les locaux mêmes de l'institution. Selon le ministre Fortier, une telle décision affecte la politique économique québécoise. D'autres secteurs, par exemple l'assurance, voudront à leur tour le double-emploi, prévoit-il.

Le président de la CVMQ répond qu'il ne partage pas l'avis du ministre et qu'il tient à conserver sa liberté d'action dans le domaine des valeurs mobilières. « Cela dénote une incompréhension du décloisonnement et des problèmes que rencontre le gouvernement », a lâché Pierre Fortier, encore plus décidé à imposer un contrôle, par l'émission de directives gouvernementales, sur les décisions de la CVMQ qui affectent la « politique économique ».

Le président de la Bourse de Montréal, Bruno Riverin, devait



Le ministre Pierre FORTIER

confier au SOLEIL que ce débat, qui risque d'affecter les marchés financiers, est malheureusement « très ancré à un niveau personnel entre les deux hommes ».

La commission parlementaire a au moins amené le ministre à reculer sur deux des trois points les plus contestés : le processus de nomination du directeur-général de la CVMQ; et la façon d'obliger les sociétés d'Etat à se plier à la Loi sur les valeurs mobilières. M. Fortier reconnaît aussi qu'il devra mettre des limites à son « pouvoir de directives » afin de ne pas empiéter sur les pouvoirs judiciaires de la CVMQ.

Il a par ailleurs écouté avec attention les délégués du Comité de défense des Marronniers de Laval, représentant 540 personnes qui pourraient perdre les \$7.3 millions investis dans

les sociétés en commandite du Groupe Paré.

Pierre Fortier accepte d'envisager un moratoire sur la vente des édifices par le créancier, afin de permettre aux investisseurs de sauver une partie de leur mise.

Le comité accuse aussi la CVMQ de ne pas avoir agi à temps. La Commission possédait des informations suffisantes pour bloquer la phase III du projet mais n'a rien fait, affirme son président, Yvon Pinaud. M. Guy a nié ces affirmations alors que le ministre, de son côté, veut les vérifier avant de se prononcer lui-même. Il songe toutefois à demander à la CVMQ d'améliorer le suivi, une fois l'émission réalisée, dans le cas des sociétés en commandite.



Le président Paul GUY

L'industrie automobile intéressée par Bromont

MONTREAL — A la périphérie du constructeur automobile sud-coréen Hyundai, au moins deux sociétés étrangères examinent la possibilité d'implanter des usines de pièces d'automobiles dans le parc industriel de Bromont.

par MICHEL VAN DE WALLE
de la Presse canadienne

Dans un cas, il s'agit d'une firme américaine dont l'investissement éventuel est évalué à \$60 millions tandis que le second projet émane d'une firme italienne. Dans ce dossier, on parle d'une mise de fonds de \$40 millions.

C'est ce qu'a indiqué hier à Montréal le commissaire industriel de Bromont, Daniel Mignault, lors d'une rencontre de presse destinée à présenter les divers projets en gestation dans cette municipalité située à 80 kilomètres au sud-est de Montréal.

Dans les deux cas, rien n'est encore assuré et M. Mignault ne voulait pas donner trop de précisions sur les sociétés en cause. Cependant, en ce qui a trait à la firme italienne, il a expliqué que celle-ci produit des pièces pour les constructeurs

européens comme Mercedes, Ferrari ou BMW. « Ce fabricant italien connaît mal le marché nord-américain », expliquait M. Mignault. Il estime qu'en produisant de manière plus limitée pour Hyundai, cela lui permettrait de tâter le pouls ici avant de chercher à obtenir des contrats avec les constructeurs américains. »

Si ces deux projets en sont encore à l'étape des études, un troisième dans le secteur des pièces, de moindre ampleur — un investissement de \$1.5 million — est toutefois acquis et sera mis en chantier à l'automne, a dit M. Mignault.

Quant à Hyundai, des rumeurs de construction imminente d'une usine de pièces à Bromont ont circulé récemment mais ont été démenties la semaine dernière par le grand patron de la compagnie sud-coréenne, Chung Se-Yung. Toutefois, à Bromont, on est convaincu qu'un jour ou l'autre, il y aura des additions à l'usine d'assemblage actuelle afin d'augmenter le contenu canadien des véhicules construits. M. Mignault signale d'ailleurs que « récemment, nous avons voulu faire passer une ligne de chemin de fer sur le terrain qui appartient à Hyundai. Ils n'ont pas voulu. Ils nous ont dit qu'ils avaient besoin de tout l'espace acheté. »

VALEUR DU DOLLAR CANADIEN			
	08-03-89	08-09-88	08-03-88
Dollar américain	1.2016	1.2389	1.2559
Livre sterling	2.0668	2.1160	2.2845
Franc français	0.1907	0.1973	0.2213
Deutsche mark	0.6467	0.6720	0.7492
Franc suisse	0.7574	0.7970	0.9078
Yen japonais	0.0093	0.0092	0.0098

REPÈRES

Les éleveurs américains sont inquiets

Les éleveurs américains sont inquiets. Certes, une trêve temporaire a été décrétée entre les Etats-Unis et l'Europe dans la guerre commerciale provoquée par l'interdiction de la CEE d'importer du bœuf aux hormones. Mais ils craignent que la publicité donnée à cette affaire n'ait introduit aux Etats-Unis un « virus » sournois très répandu chez les consommateurs européens : la peur de la viande aux hormones.

L'exigence européenne d'une viande exempte de toute hormone pourrait donner des idées aux Américains, estiment plusieurs groupes de défense des consommateurs. « Je crois que cela coïncide avec un souci grandissant des consommateurs, qui s'interrogent, sur la façon dont est produite notre nourriture », constate Ellen Haas, directrice de Public Voice for Food or Health Policy.

Les éleveurs et le gouvernement ont toujours insisté sur le fait que les hormones utilisées pour faire grossir rapidement les animaux ne présentent aucun danger pour la santé des consommateurs.

Les éleveurs surveillent cependant de très près l'évolution des réactions des consommateurs américains, même si jusqu'à présent aucun signe d'anxiété n'est encore apparu. « Je crois vraiment que les gens se sont surtout intéressés aux aspects commerciaux de la question. Je ne vois pas ces inquiétudes européennes à travers notre pays », relève Mike Copps, porte-parole de l'Institut de la viande.

Les éleveurs ont néanmoins tous poussé un soupir de soulagement quand la querelle commerciale a cessé de faire les gros titres des journaux.

Les éleveurs américains affirment que les Européens se sont servis de l'argument des hormones comme d'une tactique politique pour protéger leurs propres éleveurs, et qu'ils n'ont apporté aucune preuve scientifique du danger que représentent ces hormones. « Nous avons le bœuf le plus sain du monde », martèlent les éleveurs.

La CEE représente un marché de \$100 millions pour le bœuf américain, qui peut, grâce à la Communauté, écouler ses abats, comme la langue, les rognons et le cœur, peu appréciés des gourmets américains.

Mais la demande de certains consommateurs, qui veulent malgré tout des produits « naturels », a déjà amené certains supermarchés à proposer des viandes sans hormones, et des fruits et des légumes biologiques. Ellen Haas estime que le bœuf sans hormone devrait trouver sa place sur les étals des bouchers américains.

par BARRY MASSEY
de l'Associated Press



La Caisse Populaire Desjardins

DÉPÔT À TERME

1 an minimum 1 000\$
11%*
Intérêt versé annuellement

2 ans minimum 1 000\$
11%*
Intérêt versé annuellement

PRÊT HYPOTHÉCAIRE

1 an
12 3/4%*

MARGE DE CRÉDIT PERSONNELLE

à partir de
13 1/4%*

Taux recommandé par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec et à ses caisses populaires affiliées, le 8 mars 1989.
*Taux d'intérêt sujets à changement.

Dérailleurs DAD honorés à San Francisco

Les Dérailleurs DAD Ltée, une entreprise de La Guadeloupe en Beauce, a obtenu le prix de l'Innovation dans le cadre de la 6ème Convention internationale sur

l'entrepreneuriat chez les jeunes qui a eu lieu récemment à San Francisco. L'entreprise a reçu le prix pour avoir mis sur le marché le premier système de changement automatique de

vitesse pour bicyclette.

par PIERRE MARTEL
LE SOLEIL

C'est la première fois qu'une entreprise du Québec se voit décerner un tel honneur dans le cadre de cette convention qui, cette année, regroupait plus de 800 délégués en provenance d'une trentaine de pays. Seulement six prix sont décernés annuellement par l'organisme.

Le directeur général de l'entreprise beauceronne, M. Jean Champagne, estime, en outre, que sa participation au congrès lui a

permis d'établir des contacts sérieux avec des délégués de la Chine, de l'Australie et du Mexique.

« En Australie, il y a déjà un distributeur qui veut signer une entente avec nous. Au Mexique, nous avons un agent qui est en contact avec des manufacturiers de bicyclettes. En Chine, les démarches seront plus longues », d'affirmer M. Champagne.

Déjà, les Dérailleurs DAD Ltée a réussi une percée sur le marché américain. En début d'année, l'entreprise a effectuée sa première livraison à Huffly Bicycles, le plus important manufacturier américain de bicyclettes. Celui-ci offrira cette année deux modèles munis du dérailleur automatique Dugil (DAD) et du nouveau pédalier à roue libre.

En 1989, l'entreprise de La Guadeloupe prévoit fabriquer quelque 25.000 unités de DAD dont environ 70 % sera exportée aux États-Unis.

POUR MIEUX CONSOMMER...



Les pages "Consommation" du Mercredi. Un guide pratique pour une consommation plus rationnelle, un budget mieux équilibré et une meilleure protection de consommateur.

LE SOLEIL
ABONNEMENT: 647-3333

Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362

Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

SOUMISSION CONDOMINIUMS À TERMINER
(reste 15% à finir)

possibilité de partenariat

663-6496 664-0424
Plateau des Dominicaines


est une organisation dynamique de telemarketing.

SONDAGES, VENTES ET ETUDES DE MARCHÉ
sont nos forces premières.

Vous voulez connaître vos clients, savoir quels sont vos atouts et faiblesses sur le marché, vendre vos produits rapidement? Faites affaires avec l'équipe du Groupe Sollicom

485, Langelier, bureau 200
Vous pouvez nous rejoindre au: **523-0339**

NOMINATION



Monsieur Paul Chamberland, président et chef de l'exploitation du Réseau de Télévision Quatre Saisons Inc. est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Gilles Grégoire au poste de vice-président et directeur général de Télévision Quatre Saisons - Québec (CFAP-TV).

Natif de Québec, Gilles Grégoire est l'un des pionniers de Télévision Quatre Saisons; il a notamment agi comme coordonnateur du réseau pendant les deux dernières années. Cumulant une expérience de plus de trente ans dans le domaine des communications, monsieur Grégoire est en outre actif au sein des organismes suivants: Conseil exécutif de l'ACRTF (vice-président télévision), Conseil d'administration de la Fondation du Centre hospitalier Courchesne, Cercle de la Garnison de Québec et Club Rotary de Québec-est.

Télévision Quatre Saisons

Hôtel Maritime

UNE ALTERNATIVE DE STYLE EUROPEEN A DES PRIX ABORDABLES

FACILITÉ DE CONGRÈS DE 10 À 250 PERSONNES

LE MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ/PRIX


72\$ Tarif corporatif occupation simple ou double

MEMBRE DE LA CHAÎNE HOTELIÈRE SANS FRAIS AU QUÉBEC: 1-800-361-6182

Hôtel Maritime AU COEUR DE LA VILLE

1155, rue Guy, Montréal, Québec H3H 2K5
Téléphone: (514) 932-1411
Sans frais: 1-800-363-6255
Fax: (514) 932-0448

STNF SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE



Robert Lacroix

M. Gaëtan Losier, président et chef de la direction de la Société Nationale de Fiducie, est heureux d'annoncer la nomination de M. Robert Lacroix au poste de vice-président, services financiers. Avant de rejoindre les rangs de la SNF, M. Lacroix occupait le poste de sous-ministre adjoint au ministère des Finances du Québec. M. Lacroix bénéficie d'une vaste expérience dans le domaine des institutions financières.

Cette nomination s'inscrit dans le cadre du plan de développement et d'expansion de la SNF. Au service des Québécois depuis plus de 70 ans, les actifs de la SNF sont de l'ordre de 300 millions de dollars et les biens sous administration approchent le cap des 2 milliards de dollars. La Société Nationale de Fiducie est membre du Groupe M.F.Q.

BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA

Rapport trimestriel
Pour la période de trois mois terminée le 31 janvier 1989

Points saillants de l'état consolidé de l'actif et du passif
(non vérifié)

	1989	1988
Actif		
Liquidités	216 856 \$	182 613 \$
Valeurs mobilières	930 500	1 237 930
Prêts	3 640 448	3 096 685
Autres actifs	88 778	102 404
4 876 582 \$	4 619 632 \$	
Passif		
Dépôts	4 393 164 \$	4 169 860 \$
Autres éléments du passif	207 334	166 328
Capital et réserves	276 084	283 444
4 876 582 \$	4 619 632 \$	

État consolidé des revenus
(non vérifié)

	1989	1988
Revenu d'intérêts		
Prêts	102 045 \$	81 473 \$
Valeurs mobilières	25 084	27 745
Dépôts à d'autres banques	2 594	3 018
129 723	111 937	
Intérêts sur dépôts	94 588	80 084
Revenu net d'intérêts	35 135	31 853
Provision pour pertes sur prêts	709	842
Revenu net d'intérêts après provision pour pertes sur prêts	34 426	31 011
Autres revenus	6 857	8 399
Revenu net d'intérêts et autres revenus	41 283	39 410
Frais autres que d'intérêts		
Salaires	15 996	15 307
Contributions aux caisses de retraite et autres prestations au personnel	2 242	1 918
Frais de locaux, matériel et mobilier, amortissement compris	8 082	5 595
Autres frais	9 051	9 674
35 371	32 494	
Revenu net avant impôts sur le revenu	5 912	6 916
Impôts sur le revenu	407	737
Revenu net	5 505 \$	6 179 \$
Par action ordinaire		
Nombre moyen d'actions en circulation	15 500 000	15 500 000
Revenu net	0,26 \$	0,30 \$
Dividendes	0,135 \$	0,135 \$

Claude Castonguay
Président du conseil

Dominic D'Alessandro
Président et chef de la direction

LOGISTEC CORPORATION

Siège social: 1981 Ave. McGill College, Montréal, Qué. H3A 3K3

EN UN CLIN D'OEIL

La déficit fédéral est encore pire que l'an dernier

OTTAWA — A deux mois de la fin de l'exercice fiscal 1988-89 qui se termine le 31 mars, le déficit fédéral était de \$19,391 milliards. C'est presque \$1,9 milliard de plus qu'au même moment, l'an dernier, révèlent les chiffres dévoilés hier par le ministère des Finances. La publication de ces données, qui laisse craindre un déficit pire que prévu, suit de peu la divulgation du rapport du Fonds monétaire international qui a averti Ottawa que son déficit annuel grimperait de \$29 à \$33 milliards si le gouvernement fédéral ne prenait pas rapidement des mesures draconiennes.

Bombardier mène la course pour l'achat de Short Brothers

LONDRES — Bombardier inc. a une longueur d'avance dans la course pour la mainmise sur le manufacturier de matériel aérospatial et de défense Short Brothers PLC. La société montréalaise est l'une des deux seules firmes à s'être vu demander par le gouvernement britannique de préparer des offres finales pour la compagnie de Belfast, Short Brothers, que le gouvernement de Margaret Thatcher projette de privatiser. Les analystes londoniens accordent l'avance à Bombardier, parce que le gouvernement entend vendre Short Brothers en bloc, et exigera l'assurance de la part de l'acheteur que les actifs de la compagnie ne seront pas fractionnés et vendus. On croit que Bombardier est prêt à conserver la totalité de Short, laquelle fabrique des armements guidés et fournit des pièces d'avions, en plus de construire des avions à réaction.

La SGF et Magna projettent une usine de panneaux de fibre

MONTREAL — La Société générale de financement du Québec (SGF) et Magna International inc. ont annoncé hier la formation d'une société conjointe spécialisée dans la fabrication de matériaux de base de fibre de bois destinés entre autres à l'industrie automobile. La nouvelle société, détenue à 55 % par Magna et à 45 % par la SGF, projette de construire au Québec une usine de fabrication de panneaux en fibre de bois. Les panneaux en fibre de bois produits au Québec seront exportés vers une filiale de la nouvelle société située à Nashville en Illinois, où ils seront moulés en tableaux de bord, en panneaux intérieurs de porte et en toits d'automobiles et de camions.

Utilisation suggérée des REER comme hypothèques

OTTAWA — L'Association des courtiers immobiliers du Canada voudrait que les personnes qui achètent une maison pour la première fois puissent investir les REER et les fonds de pension comme hypothèques sur cette maison. Dans un mémoire soumis hier au ministre des Finances Michael Wilson, l'association a demandé d'adoucir les règlements qui, en pratique, empêchent l'investissement des REER de \$25,000 ou moins dans le lieu de résidence principal.

Forte hausse du bénéfice du groupe Forex

VAL D'OR — Le groupe Forex inc., un important manufacturier de bois de sciage et de copeaux annonce que ses revenus en 1988 se sont accrus de plus de \$2,3 millions atteignant \$43,140,000 par rapport à \$40,760,000 en 1987, soit une augmentation de 5,84 %. Le bénéfice net est passé de \$30,000 pour 1987 à \$1,223,000 en 1988, résultant pour l'an dernier, en un bénéfice par action de 15,6 cents.

Chemise Perfection obtient deux contrats intéressants

COURCELLES — La Chemise Perfection (1978) Ltée, de Courcelles, vient de se voir octroyer deux contrats intéressants d'organismes fédéraux. Revenu Canada, Douanes et Accise lui a commandé des chemises pour femmes. Il s'agit d'un marché de \$159,228. Par ailleurs, dans le cadre d'un contrat de \$91,518, l'entreprise produira des chemises pour hommes, manches longues, pour le Service national des libérations conditionnelles.

Contrat fédéral à une firme de consultants de Sainte-Foy

SAINTE-FOY — La firme de consultants Donald Carter Associés, de Sainte-Foy, vient d'obtenir un contrat de \$164,466 de Transport Canada. L'entreprise effectuera une étude paramétrique des coques de brise-glaces.

Profits accrus de la mutuelle d'assurance La Survivance

SAINT-HYACINTHE — La Survivance, compagnie mutuelle d'assurance-vie a réalisé un bénéfice net de \$1,154,000 au cours de l'exercice financier qui a pris le 31 décembre 1988. Il s'agit d'une amélioration de \$250,000 par rapport à celui de 1987. Par ailleurs, l'avoit consolidé des assurés a progressé de \$9,6 à \$13,9 millions au cours de la dernière année. Une partie importante de cette hausse a été suscitée par une plus-value de \$2,7 millions de l'immeuble du siège social de Saint-Hyacinthe.


Les Clairvoyants redeviennent nettement rentables

SAINT-CÉSAIRE — Les Clairvoyants, compagnie d'assurance générale Inc., une filiale de la Survivance, a réalisé un bénéfice net de \$973,517 au cours de son dernier exercice financier. Il s'agit d'une nette amélioration par rapport à 1987 alors que l'entreprise avait déclaré une perte de \$376,940. Au 31 décembre 1988, l'avoit des actionnaires de la compagnie de Saint-Césaire atteignait \$5,6 millions.

Les taux de Trust Central Guaranty étaient erronés

QUÉBEC — Les taux d'intérêts proposés par Trust Central Guaranty, dans notre tableau Le Loyer de l'argent d'hier, étaient erronés, à la suite d'un problème technique. Les taux réels sont de 6,5 % à 10,8 % pour les comptes d'épargne sans chèque, et de 3 % à 10,8 % pour l'intérêt quotidien. En ce qui concerne les dépôts à court terme, ils sont offerts à 8,25 % pour les échéances de moins de 60 jours, de 9 % pour la période 60 à 89 jours, 9,25 % pour la période de 90 à 119 jours, 9,5 % pour les échéances de 120 à 179. Les certificats de placement à intérêt semestriel rapportent 11 % (1 ans et 2 ans) et 10,75 % pour les échéances de trois et cinq ans. Les hypothèques de un an à cinq ans sont proposées à 12,75 %.

NOMINATION



Le Conseil d'administration de Logistec Corporation annonce l'élection de monsieur Jacques Paquin au poste de président du Conseil, en remplacement de monsieur Roger Paquin décédé récemment. M. Paquin est membre du Conseil d'administration de Logistec depuis juillet 1988 et membre du comité exécutif. Il est président de la société de conseillers en valeurs Cogefonds Inc. et administrateur de quelques autres sociétés canadiennes.

Logistec Corporation, la seule société intégrée dans le domaine maritime inscrite aux bourses de Montréal et de Toronto, oeuvre dans le domaine de la navigation, l'arrimage et agit comme agent maritime. La société est active dans l'Est du Canada et les Grands-Lacs par l'entremise de trois divisions: Arrimage et Terminus Maritimes, Navigation, Agences Maritimes.

LOGISTEC CORPORATION



La Mutualité
Société d'assurance-vie inc.



Claude Fontaine, A.V.A.

Monsieur Jacques Desbiens, F.S.A., F.I.C.A., directeur général de La Mutualité, Société d'assurance-vie inc., annonce la nomination de monsieur Claude Fontaine au poste de directeur des ventes.

A ce titre, monsieur Fontaine sera responsable du développement et de la gestion de l'ensemble du réseau de vente de la Société.

Bien connu dans le milieu des assurances, monsieur Fontaine a œuvré à divers postes de direction. Sa solide expérience assurera à notre équipe de vente la poursuite du dynamisme qui marque l'entreprise.

La Mutualité, filiale de S.S.Q. Mutuelle d'assurance-groupe, offre des produits individuels d'assurance-vie et de rentes. S.S.Q. Mutuelle d'assurance-groupe et ses filiales affichent un actif de plus de 635 000 000\$.

Lavalin négocie officiellement la construction du métro de Bangkok

MONTREAL — Lavalin Industries a entamé officiellement les négociations relatives à la réalisation du métro de Bangkok, en Thaïlande, pour lequel la compagnie a été retenue comme premier interlocuteur.

par MICHEL VAN DE WALLE
de la Presse Canadienne

Et s'il faut en croire le président, Bernard Lamarre, un important marché se profile en Asie puisqu'environ 80 villes, d'ici à 2010, auraient également besoin de systèmes de métros ou de trains de banlieue. Sans compter les États-Unis où 26 villes moyennes devraient se doter de tels systèmes, que 15 autres grandes villes devraient renouveler leurs équipements et qu'une vingtaine de régions auront à mettre en place des lignes de trains de banlieue.

Dans le cas de l'Asie, M. Lamarre précise que la moitié des 80 villes dont il parle sont en Chine tandis que 22 autres sont en Inde. Le reste est disséminé un peu partout ailleurs, également au sud-est asiatique. Une dizaine de villes d'Amérique du sud ont aussi des besoins à combler mais là, signale-t-il, les difficultés financières de ces pays ne permettent pas d'espérer des déblocages majeurs.

Si sur 20 ans les marchés asiatique et américain paraissent prometteurs aux yeux de M. Lamarre, à court terme les actionnaires de Lavalin Industries

devront cependant patienter. En 1988, la compagnie essayait un déficit net de tout près de \$3 millions un chiffre d'affaires de \$353 millions. Les résultats du premier trimestre de 1988-89 laissent voir une baisse de 17% du bénéfice net, qui est passé de \$576,000 à \$422,000 sur des ventes de \$122,7 millions, en croissance de 68% sur les \$73 millions du même trimestre de l'année antérieure.

Mais, assurait M. Lamarre, l'exercice en cours prenant fin le 31 août devrait se conclure sur un profit net d'environ \$2 millions. « Tout vient à point à qui sait attendre », déclama-t-il philosophiquement le président au terme de l'assemblée, après avoir laissé entendre qu'à compter de 1990, un dividende pourrait commencer à être versé aux actionnaires. Les actions de Lavalin Industries, mises dans le cadre du REA en 1987 à \$10,00, s'échangent maintenant autour de \$3,00.

Dans le cas du métro de Bangkok, M. Lamarre prévoit que les discussions avec les autorités thaïlandaises n'aboutiront pas avant huit ou neuf mois. Il s'agit de re-

passer en détail tous les éléments du contrat, de s'assurer des ententes de financement, etc.

Le projet de métro surélevé, semblable au SkyTrain que UTDC a fabriqué pour Vancouver, est évalué à \$2,2 milliards US, en incluant les frais d'intérêts à préciser M. Lamarre. Pour UTDC, il s'agirait en réalité d'un revenu de \$400 millions tandis que le Groupe Lavalin serait chargé des travaux d'ingénierie. C'est d'ailleurs, soulignait M. Lamarre, un avantage concurrentiel de son Groupe: il peut offrir aux éventuels clients des projets « clés en main », en combinant au sein d'un même groupe les services d'ingénierie-conseil de Lavalin à l'expertise de UTDC pour les wagons.

Le contrat de Bangkok n'est toutefois pas encore dans la poche. Si les négociations achoppent, les Thaïlandais auront alors le loisir de négocier avec un autre consortium. Dans le projet Bangkok, Lavalin compte sur un financement de \$900 millions de la part de la Société pour l'expansion des exportations, une agence du gouvernement canadien.

Le second projet important en négociation est celui du métro d'Ankara, en Turquie, pour lequel UTDC a été retenue. Il s'agit là d'un projet de \$500 millions.



Georges
ANGERS

Le FMI à la rescousse de Wilson et de Mulroney

Le ministre fédéral des Finances, Michael Wilson, devait être très heureux que les commentaires confidentiels du Fonds monétaire international sur la dette du gouvernement canadien soient coulés à la presse; il s'est même trouvé de mauvaises langues qui ont prétendu que la fuite avait été organisée par des fonctionnaires du ministère des Finances.

Selon le FMI, Ottawa devra agir rapidement et radicalement pour réduire son déficit sinon le dollar canadien va s'affaiblir, les taux d'intérêts vont encore monter et les investissements vont chuter. Résultat, une récession économique presque garantie.

Commentaires opportuns

Cette mise en garde spectaculaire du FMI arrive drôlement à point pour M. Wilson qui avait vu, depuis quelques semaines, la question des taux d'intérêts prendre le dessus sur le problème du déficit. La campagne en faveur d'une action ferme sur le déficit fédéral était carrément en train de battre de l'aile dans l'opinion publique.

Or la réduction du déficit, qui risque de croître de \$33 milliards par année au rythme actuel et pourrait dépasser les \$417 milliards en 1993-1994 selon le FMI, demeure la priorité objective de M. Wilson et du gouvernement Mulroney. Mais pour agir efficacement, M. Wilson devra augmenter les revenus d'Ottawa, donc nos impôts et taxes, et réduire les dépenses, donc couper dans certains programmes. De telles décisions, nécessairement impopulaires, devenaient carrément impossible à prendre dans la mesure où la perception du problème du déficit en faisait une affaire secondaire.

Les remarques du FMI ont donc relancé le débat et replacé le déficit au centre des préoccupations, au grand soulagement politique du ministre. Elles sont également arrivées juste à temps pour M. Wilson qui doit justement rencontrer ses homologues provinciaux aujourd'hui en préparation du prochain budget fédéral attendu vers la mi-avril.

Le vent a tourné

Ces derniers devaient arriver à Ottawa gonflés à bloc pour exiger de M. Wilson qu'il intervienne afin de réduire les taux d'intérêts. Mais à la suite des commentaires du FMI, le vent a tourné et c'est Michael Wilson qui se trouve placé en position d'exiger des choses de ses collègues provinciaux. Et quand le ministre fédéral aura présenté sa liste aux ministres des Finances des provinces, ces derniers pourraient bien en oublier leur fixation sur les taux d'intérêts.

Dans cette veine, il est intéressant de noter que le document du FMI, citant des fonctionnaires fédéraux canadiens, affirmait que l'assurance-chômage, les paiements de transfert aux provinces et les mesures favorisant le développement régional « allaient être réexaminés dans le processus de préparation du prochain budget ».

Si ces trois programmes font effectivement partie de la liste des coupures qu'envisage Ottawa et que M. Wilson soumettra à ses homologues provinciaux, la plume risque d'être très difficile à avaler pour ces derniers. En réduisant la facture d'assurance-chômage, c'est celle de l'aide sociale qui risque de se gonfler, une facture qu'assument les provinces. En réduisant les paiements de transfert et l'aide au développement régional, Ottawa porterait un autre dur coup aux trésors provinciaux. En somme ce sont les provinces qui se verraient refiler une bonne partie de l'effort de réduction du déficit fédéral, côté coupure des dépenses.

A moins que...

Il y a tout lieu de croire que c'est la voie qu'empruntera Ottawa si les provinces maintiennent leur opposition à l'introduction d'une taxe de vente nationale. Il faut comprendre en effet que si M. Wilson peut agir sur le déficit en coupant les dépenses fédérales, il peut également agir en augmentant ses revenus; mais pour augmenter ses revenus, il lui faut pouvoir procéder à la deuxième phase de sa réforme fiscale, c'est-à-dire l'introduction d'une taxe de vente nationale.

La-dessus également les commentaires du FMI étaient passablement explicites; selon l'organisme, il y a de l'espace pour qu'Ottawa augmente substantiellement ses revenus mais de telles mesures ne doivent pas venir en contradiction avec les objectifs de la réforme fiscale en cours. Cela signifie, en clair, que la pression pour couper les dépenses serait moins forte si les provinces autorisaient Ottawa à procéder à la deuxième phase de sa réforme fiscale.

Dans ce contexte, tous les commentaires voulant qu'Ottawa s'apprête à couper substantiellement dans les programmes sociaux participent plus de l'hystérie que de l'analyse politique. En effet, les politiciens fédéraux ne sont pas masochistes et s'ils peuvent faire porter l'odieux à d'autres, ils ne se gênent sûrement pas pour le faire. Autrement dit, la pression est maintenant sur les provinces.

C'est en tout cas ce qu'il est permis de comprendre d'un commentaire de Brian Mulroney qui est presque passé inaperçu et qui laissait à entendre qu'il pourrait être possible de réduire le déficit sans toucher aux programmes sociaux. Comment ?

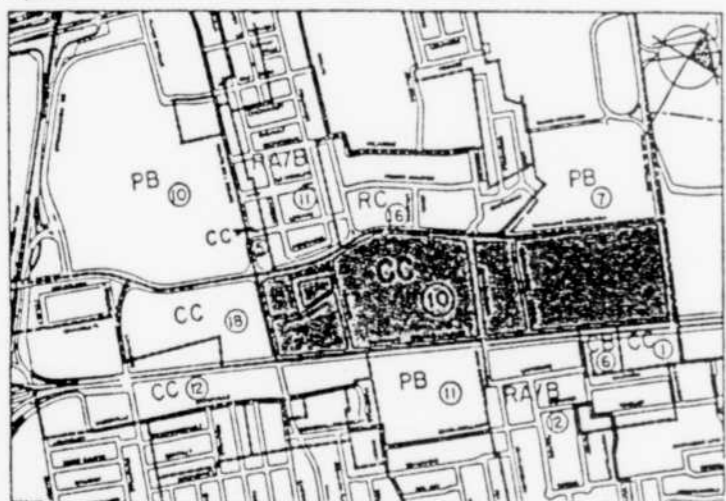
ville de SAINTE-FOY

AVIS PUBLIC AMENDEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 1401

À TOUTES LES PERSONNES DOMICILIÉES, À TOUS LES PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES ET TOUS LES OCCUPANTS DE PLACES D'AFFAIRES SITUÉS DANS LES ZONES CC-18, CC-5, RA/B-11, PB-7, CC-1, CB-6, RA/B-12, PB-11, CC-12, PB-10 et RC-16 CONTIGÜES À LA ZONE CC-10, EN DATE DU 6 MARS 1989.

AVIS est par les présentes donné que le Conseil a adopté, le 6 mars 1989, le règlement numéro 3004 amendement au règlement de zonage 1401 pour y ajouter une disposition particulière concernant l'intégration d'une station-service dans un bâtiment.

La zone commerciale CC-10 "Centre-ville" est délimitée comme suit: au nord-est, par l'autoroute du Vallon; au nord-ouest, par le boulevard Hochelaga; au sud-est, par le boulevard Laurier; au sud-ouest, par la route de l'Église; et selon le plan ci-après:



Les personnes ci-dessus visées, s'il s'agit de personnes physiques majeures et citoyens canadiens au 6 mars 1989, sont habiles à voter sur le règlement 3004 et à demander, par voie de la procédure d'enregistrement prévue à l'article 536 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q.) que ledit règlement numéro 3004 fasse l'objet d'un scrutin secret, moyennant la présentation au soussigné, dans les 5 jours suivant la publication du présent avis, d'une requête signée, pour chaque zone contiguë à la zone CC-10, par la majorité des personnes habiles à voter lorsqu'elles sont moins de 24, et de 12 lorsqu'elles sont 24 ou plus, ces requêtes pouvant être déposées dans les cinq (5) jours de la publication du présent avis.

Fait à Sainte-Foy, ce 7 mars 1989.

Le Greffier de la Ville
René Damphousse

ville de SAINTE-FOY

AVIS PUBLIC

À TOUTES LES PERSONNES DOMICILIÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ, À TOUS LES PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES ET TOUS LES OCCUPANTS DE PLACES D'AFFAIRES SITUÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ, EN DATE DU 6 MARS 1989.

AVIS est par les présentes donné que le conseil a adopté, le 6 mars 1989:

— le règlement numéro 2995 décrétant l'exécution des travaux de voirie, d'aqueduc et d'égouts, d'aménagement et d'installation de services publics nécessaires au réaménagement du carrefour Myrand/Chemin Sainte-Foy, phase II, projets 50624 et 54629, plan triennal 89007, et autorisant une dépense et un emprunt de 478 500\$ à ces fins;

— le règlement numéro 2996 décrétant l'exécution des travaux d'aqueduc dans une partie du boulevard Hamel, de l'autoroute Duplessis, du rang Saint-Denis et du rang Sainte-Anne, projets 54619, 54621, 54620 et 54622, plans triennaux 88002, 85003, 89101 et 89002, et autorisant une dépense et un emprunt de 1 107 000\$ à ces fins;

— le règlement numéro 3002 décrétant l'acquisition par la Ville de Sainte-Foy, pour fins municipales, de terrains portant les numéros de lots ou parties de lots 288, 288-21, 294-3, 294-2 et 294-1 du cadastre officiel de la paroisse de l'Ancienne-Lorette, d'une superficie totale de 12 192 m², ainsi que des bâtisses érigées sur les lots 288 pte, 288-21, 294-2 pte et 294-1 ptes, projet 50602, plan triennal 78079, et autorisant une dépense et un emprunt de 715 000\$ à ces fins;

— le règlement numéro 3003 décrétant l'exécution des travaux de voirie, d'aménagement routier, d'aqueduc et d'égouts, de déplacement des services d'utilités publiques, d'éclairage et de signalisation nécessaires au réaménagement du boulevard Chauveau, partie comprise entre la rue Notre-Dame et le boulevard Henri IV, projets 50507, 50601, 54605, 55359 et 55604, plan triennal 78079, et autorisant une dépense de 3 770 000\$ et un emprunt de 2 570 000\$ à ces fins.

Les personnes ci-dessus visées peuvent demander que les règlements numéros 2995, 2996, 3002 et 3003 fassent l'objet d'un scrutin référendaire, par l'inscription de leurs nom, adresse et qualité, appuyée de leur signature, dans un registre ouvert à cette fin, de neuf heures à dix-neuf heures, les 15 et 16 mars 1989, au bureau du soussigné situé à l'Édifice Place de Ville, 1000 route de l'Église, Sainte-Foy.

Copies de ces règlements sont disponibles pour consultation au bureau du soussigné, les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 9 heures à 16 heures 30.

Le nombre requis de demandes enregistrées pour que chacun de ces règlements fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 1192. À défaut du nombre requis de demandes nécessaires à la tenue d'un scrutin référendaire aux registres, les règlements seront réputés approuvés par les personnes ci-dessus visées.

Le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 16 mars 1989, à 19 heures, dans la salle du conseil de l'Édifice Place de Ville, 1000 route de l'Église, Sainte-Foy.

Fait à Sainte-Foy, le 7 mars 1989.

LE GREFFIER-ADJOINT DE LA VILLE
Me SERGE GILSON

DES RABAIS...

Économisez
beaucoup de \$\$\$!

À l'achat de solutions micro-informatiques Macintosh™ de Apple*, bénéficiez de rabais-chèques pouvant aller jusqu'à 1000 \$!
Venez profiter de ces RABAIS INCROYABLES!



Ventes
Formation
Consultation
Support logique
Support technique

CENTRE D'AFFAIRE 658-6624
CENTRE DE FORMATION 654-9471
CENTRE DE SERVICE 658-4758



Édition électronique
Communication
Comptabilité
CAO/DAO
CD-ROM

2786 CH. STE-FOY, STE-FOY, QC G1V 1V8
CENTRE D'AFFAIRE RIMOUSKI (418) 722-6670
188 DEL'ÉVÊCHE OUEST, RIMOUSKI, QC G5L 4H9

Apple, le logo Apple sont des marques déposées de Apple Computer Inc.

Macintosh est une marque de commerce de Apple Computer Inc.

Question de logique...!

Optez
pour la fiabilité!

En achetant chez Micro Logic, vous n'optez pas seulement pour une marque renommée, mais aussi pour un support à la clientèle des plus satisfaisants et ce, grâce à une ÉQUIPE PROFESSIONNELLE ET DYNAMIQUE!

Ultramar met en vente ses actifs de l'Ouest

MONTREAL — La société britannique Ultramar Plc a annoncé hier son intention de vendre sa filiale canadienne de production et d'exploitation située dans l'Ouest canadien.

par MICHEL VAN DE WALLE
de la Presse Canadienne

La raffinerie de Saint-Romuald au Québec de même que les activités de distribution au détail dans l'Est du Canada ne sont pas touchées par la décision.

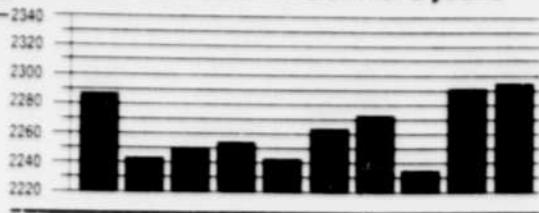
Le porte-parole d'Ultramar Canada, Gilles Pagé, a précisé hier qu'une centaine d'employés, tous dans l'Ouest canadien, seraient af-

fectés par cette vente éventuelle.

Par voie de communiqué, Ultramar Plc affirme que les activités de cette filiale « ne cadrent plus avec ses objectifs corporatifs à long terme ». Elle ajoute qu'elle veut dorénavant consacrer argent et efforts sur ce qu'elle qualifie d'éléments-clés de son exploitation qui comprennent, entre autres, ceux situés dans l'Est du Canada.

La société britannique a retenu les services de la firme Wasserstein Perella & Co. comme conseiller financier et elle prévoit que les discussions avec d'éventuels acheteurs pourraient démarrer au mois de mai.

NEW YORK Tendances des 10 derniers jours



NEW YORK (AFP) — La tendance a évolué avec d'amples écarts en hausse hier à Wall Street sur un marché modérément actif. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles avait percé la barre des 2.300 points à la mi-séance avec un gain de près de 20 points, mais a ensuite rencontré, comme la veille, une résistance d'ordre technique pour clôturer à 2.295,54 en hausse de 4,83 points. Quelque 168 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en hausse a dépassé celui des baisses, 770 contre 618, 558 titres ont été inchangés. Les analystes ont attribué une demande sélective à une bouffée d'espoir que les statistiques sur la situation de l'emploi, devant être publiées vendredi, dénoteront une absence de surchauffe économique favorable à une compression de l'inflation et des taux d'intérêt. Ce thème semble également avoir gagné le marché des changes où le dollar s'est raffermi, et celui du crédit où les taux d'intérêt se sont légèrement détendus. General Dynamics a gagné 2,3-8 à 53,1-4. Philip Morris 2,1-8 à 113,3-4 et Warner Lambert 2 à 81. Dun and Bradstreet a perdu 1,1-4 à 48,1-4. Air Products 1,1-8 à 43,7-8 et Halliburton 7-8 à 30,7-8.

A et B

Table listing various stocks under 'A et B' with columns for 'Titrés', 'Ventes', and 'Hausse/Baisse/Chang'.

P a S

Table listing various stocks under 'P a S' with columns for 'Titrés', 'Ventes', and 'Hausse/Baisse/Chang'.

H a L

Table listing various stocks under 'H a L' with columns for 'Titrés', 'Ventes', and 'Hausse/Baisse/Chang'.

C

Table listing various stocks under 'C' with columns for 'Titrés', 'Ventes', and 'Hausse/Baisse/Chang'.

T a Z

Table listing various stocks under 'T a Z' with columns for 'Titrés', 'Ventes', and 'Hausse/Baisse/Chang'.

M a O

Table listing various stocks under 'M a O' with columns for 'Titrés', 'Ventes', and 'Hausse/Baisse/Chang'.

VANCOUVER

VANCOUVER (PC) — La tendance était irrégulière et l'activité modérée, hier à la Bourse de Vancouver. Les échanges ont porté sur 16,3 millions d'actions. On a dénombé 218 valeurs en hausse, 261 en baisse et 505 stables. L'indicateur général de tendance a fini la journée à 826,59, en recul de 3,25 points sur le précédent résultat de clôture.

A et B

Table listing various stocks under 'A et B' for Vancouver with columns for 'Titrés', 'Ventes', and 'Hausse/Baisse/Chang'.

C

Table listing various stocks under 'C' for Vancouver with columns for 'Titrés', 'Ventes', and 'Hausse/Baisse/Chang'.

D a G

Table listing various stocks under 'D a G' for Vancouver with columns for 'Titrés', 'Ventes', and 'Hausse/Baisse/Chang'.

H a L

Table listing various stocks under 'H a L' for Vancouver with columns for 'Titrés', 'Ventes', and 'Hausse/Baisse/Chang'.

P a S

Table listing various stocks under 'P a S' for Vancouver with columns for 'Titrés', 'Ventes', and 'Hausse/Baisse/Chang'.

T a Z

Table listing various stocks under 'T a Z' for Vancouver with columns for 'Titrés', 'Ventes', and 'Hausse/Baisse/Chang'.

LA BOURSE AMÉRICAINE

Table listing various American stocks with columns for 'Titrés', 'Ventes', and 'Hausse/Baisse/Chang'.

Table listing various American stocks with columns for 'Titrés', 'Ventes', and 'Hausse/Baisse/Chang'.

LE DOLLAR

TORONTO (PC-AFP) — Le dollar américain a fermé hier en hausse de 30-100 et se changeait à \$1,2011 can. comparativement à \$1,1980 can. le jour précédent en clôture. La livre sterling a cédé 31-100 à \$2,0591 can. En devise US, le dollar canadien a perdu 21-100 à \$0,8326 et le sterling 69-100 à \$1,7145. Ces cotes proviennent de la Banque de Montréal. Le dollar américain a nettement progressé hier dans l'après-midi à New York après que le principal conseiller économique du président George Bush eut indiqué que l'Administration était disposée à « discuter d'une augmentation des revenus fédéraux ». La hausse du dollar a provoqué, selon des cambistes new-yorkais, de petites interventions de la Réserve fédérale américaine quand il a dépassé les 1,86 deuschemark. La monnaie américaine a fini la journée à 129,17 yen contre 128,85 mardi soir et à 1,8635 DM contre 1,8545. Elle s'était changée à 128,60 yen et à 1,8550 DM dans les premières transactions hier matin. Le dollar est également remonté face à l'ensemble des autres grandes devises, à 1,5905 franc suisse contre 1,5840, à 0,5829 livre sterling contre 0,5810 et à 6,3245 franc français contre 6,2960. L'once d'or, qui s'est fortement appréciée la veille, a clôturé en retrait de quelques fractions mercredi soir à 393,10 dollars contre 393,30 mardi soir. « Le dollar a fait un bond » en début d'après-midi après que M. Michael Boskin, le chef des conseillers économiques du président Bush eut indiqué que l'Administration était disposée à discuter d'une augmentation des revenus, a noté un cambiste de l'European Bank à New York. Le marché a interprété ces propos comme une indication que le président Bush était peut-être disposé à accepter le principe d'une hausse des impôts, a-t-on expliqué de même source. De plus, M. Boskin a souligné la nécessité de parvenir rapidement à un accord avec le Congrès pour réduire le déficit budgétaire.

LES MONNAIES

Table listing various currencies with columns for 'Titrés', 'Ventes', and 'Hausse/Baisse/Chang'.

LES OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — La tendance était à la baisse et l'activité modérée, hier dans le marché canadien des obligations. Le court terme a cédé cinq cents. Le moyen terme, les titres des provinces et des sociétés ont baissé d'un huitième de point. Le long terme était inchangé. L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 10,75 %.

Table listing various bonds with columns for 'Titrés', 'Ventes', and 'Hausse/Baisse/Chang'.

LES MÉTAUX

LONDRES (AP) — Les prix comptants des métaux à la fermeture des marchés, hier, l'argent est coté en dollars US, par once troy. Les prix de l'aluminium, du nickel, du zinc et du plomb sont donnés en dollars US, par tonne métrique. CUIVRE: 1975-1980, PLOMB: 342-343; ZINC: 2065-2070. ARGENT: 583-585; ALUMINIUM: 2280-2285; NICKEL: 18150-18250.

L'ARGENT

TORONTO (PC) — Handy and Harman cotait l'argent métal, hier, à \$27,090 l'once et \$227,95 le kilogramme comparativement à \$27,065 et \$227,14 respectivement, lors de la précédente cotation. Ces cotes sont en dollars canadiens.

LES OPTIONS TRANSIGÉES

Table listing various stock options with columns for company names, option types, and prices.

Rodier • Benetton • Puma • Licéfa • Italian Graffiti • Levet • Magga Design • Optoline

Advertisement for GUY ROULEAU DESIGNER featuring a tiger's face and a 50% discount offer. Text includes 'Les yeux sauvages' and '50% de réduction'.

Table listing various stock options with columns for company names, option types, and prices.

Beau Monde • Rouleau • Rodier • Benetton • Puma • Licéfa • Levet

LES FRUITS ET LÉGUMES

MONTREAL (PC) — Voici les prix des fruits et légumes au Québec vendus par les grossistes dans le rayon de Montréal, hier.

LES DENRÉES

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transformées hier par le ministère fédéral de l'Agriculture.

DIVIDENDES

par la PRESSE CANADIENNE. Dividendes de sociétés québécoises hier, trimestriels sauf indication contraire.

LES FONDS MUTUELS

Table listing various mutual funds with columns for fund names, categories, and performance metrics.

LES CÉRÉALES

CHICAGO (AP) — Les cours des grains ont fléchi hier au marché à terme de Chicago.

Table listing various mutual funds with columns for fund names, categories, and performance metrics.

Advertisement for Pioneer Super Tuner car stereo system. Features Pioneer logo, product image, and list of features like 'radio-cassette d'auto' and 'AM FM stereo'.

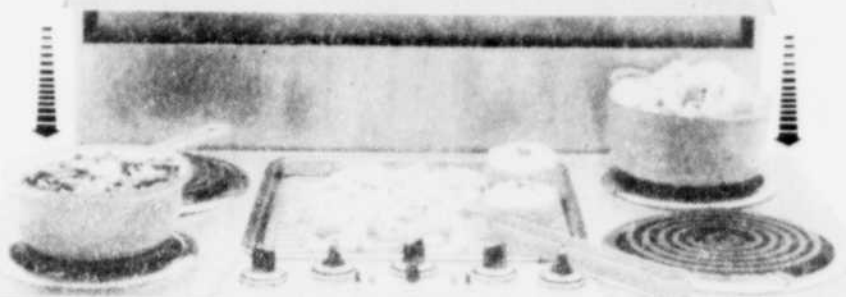
Large advertisement for 'FOUS ENFOUS FOUS' sale. Features '20-70%' discount and 'sports experts' branding. Includes text: 'DERNIÈRE CHANCE POUR LES PRIX' and 'VENTE de liquidation de fin de saison'.

Large advertisement for winter merchandise sale. Features 'TÔT TÔT TÔT' and '30-70%' discount. Includes text: 'PROFITEZ-EN! VENEZ' and 'Toute la marchandise d'hiver doit être vendue!'.

Cook'n'Vent

cuisson sans hotte par **Thermador**

surface de cuisson avec
VENTILATEUR ESCAMOTABLE



QUAND LA PERFORMANCE COMPTE!

Design innovateur. Cuisson rapide, électrique ou à gaz. Facilité de multiples cuissons simultanées. Rôtisserie optionnelle. Plaque de cuisson en SILVERSTONE. Laisse amplement d'espace sous le comptoir. Installation de la soufflerie à l'intérieur ou à l'extérieur (jusqu'à 65 pi de conduit). Ventilateur de 0 à 500 P.C.M. contrôle par rhéostat.

Disponible: blanc, amande ou acier inoxydable.

Cook'n'Vent

cuisson sans hotte par **Thermador**

... parce que cuisiner est un Art



3000, CHEMIN ROYAL, GIFFARD 663-4605

Livraison et installation gratuites
Mise de côté et plan de financement
Vente d'appareils usagés

NOUS NE VENDONS QUE ÇA
SERVICE • QUALITÉ • PRIX

NOUS RÉPARONS TOUTES LES MARQUES

réfrigération
R. LÉVESQUE
Le centre de l'appareil électroménager

Le projet de sous-marins nucléaires suscite encore de l'espoir chez MIL

Le président et chef de la direction du Groupe MIL, M. Robert Tessier, espère toujours que le gouvernement fédéral aille de l'avant avec son projet de doter la marine canadienne de sous-marins nucléaires.

par PIERRE MARTEL
LE SOLEIL

S'adressant aux représentants de quatre organismes de pression de la région de Québec (comité des fregates), le principal dirigeant de l'actionnaire de MIL Davie Inc. a déclaré: « Nous estimons que le fédéral devrait amorcer ce programme de construction. Le groupe que nous avons formé est le mieux placé au Canada pour produire les sous-marins nucléaires ».

M. Tessier pense que le programme ne sera pas touché par les réductions de dépenses du gouvernement central. « Au cours des deux premières années du programme, les dépenses ne s'élèveront qu'à environ \$150 millions. Ce qui n'est pas considérable », a-t-il précisé.

Entretemps, MIL Davie compte essentiellement sur les contrats gouvernementaux et le secteur de la réparation navale pour survivre. De plus, une nouvelle filiale, MIL Offshore, vient d'être créée afin de profiter des retombées du mega-projet Hibernia.

Selon les chiffres fournis par la direction de MIL Davie, à la fin de février, il y avait 2.394 employés actifs au chantier de Lauzon, soit 1.732 employés de la cour, 209 cadres, 311 employés de bureau, 68 dessinateurs, 10 employés temporaires et 64 pompiers-constables.

La survie du chantier de Lauzon passe par des concessions ouvrières

L'actionnaire de MIL Davie Inc, le Groupe MIL, estime avoir fait son bout de chemin pour assurer la survie du chantier naval de la Rive-Sud. C'est maintenant au tour des employés et de leur syndicat à faire un bout de chemin si on veut s'assurer que MIL Davie continue à être le principal employeur de la région pour de nombreuses années.

par PIERRE MARTEL
LE SOLEIL

Tel est l'essentiel du message qu'a livré le président et chef de la direction du Groupe MIL, M. Robert

Tessier, devant les représentants de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain, de la Chambre de commerce de la Rive-Sud de Québec, de la corporation de développement économique Pointe-Levy et du

Conseil économique Chaudière-Laporte.

« Au cours des dernières années, nous avons posé des gestes importants. Nous avons relevé le défi technologique en passant du mode traditionnel de fabrication au mode de construction modulaire. Quand nous avons acheté Davie, c'était un chantier en état de décrépitude avancée. Jusqu'à présent, nous avons investi \$40 millions dans sa modernisation. Il ne nous reste plus qu'une troisième modernisation à réaliser pour assurer la survie du chantier de Lauzon: la modernisation de la convention collective », a soutenu le conférencier.

Selon Robert Tessier, les salaires dans la construction navale sont élevés et les conventions collectives basées sur une longue histoire créent des inefficacités coûteuses. Davie n'échappe pas à cette règle et doit faire face à ce problème de façon réaliste. « Les définitions de tâches sont trop précises et trop spécialisées. Ce sont des éléments qui sapent la santé de l'organisation », a-t-il dit.

Le président et chef de la direction du Groupe MIL ajoute: « Seulement dans le secteur de la réparation navale, nous pourrions créer de 200 à 250 emplois si on modifiait un certain nombre de pratiques. Actuellement, nos coûts de production sont trop élevés. Les réparations se font ailleurs. Les seuls navires que nous réparons sont ceux qui sont trop endommagés pour aller ailleurs ».

Affirmant que les prochaines semaines seront critiques pour l'avenir à long terme de MIL Davie, M. Tessier déclare que le syndicat aura à faire une bonne évaluation de la situation car ses orientations et son comportement peuvent faire la différence entre une entreprise saine où on a le goût d'investir et une entreprise dans laquelle l'actionnaire a perdu confiance.

Se disant optimiste, M. Tessier a conclu ainsi son intervention: « Je demeure persuadé que le Groupe MIL a fait le bon choix. Je sens que le management de Davie, ses employés, leur syndicat et toute la région comprennent bien qu'ils sont dans le même bateau, qu'ils ont des intérêts communs et qu'ils savent que s'ils sont unis, s'ils travaillent ensemble, ils s'assureront d'avoir dans leur région le plus important centre de construction navale au Canada ».

M. Tessier a reçu un appui de taille dans son projet de modernisation de la convention collective. Parlant au nom des quatre organismes qui avaient invité M. Tessier, le président de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain, M. René Paquet, a donné son accord au projet de l'employeur d'obtenir une plus grande souplesse de fonctionnement.

US Air achète des actifs d'Eastern

PHILADELPHIE (AFP) — La compagnie aérienne US Air a annoncé hier qu'elle allait racheter, pour \$85 millions, des actifs et deux lignes de Eastern Airlines paralysée actuellement par une grève des machinistes.

US Air et Eastern ont conclu deux accords dont l'un porte sur la vente de huit portes d'embarquement à l'aéroport de Philadelphie (\$70 millions) et l'autre concerne les lignes Philadelphie-Toronto et Philadelphie-Montreal (\$15 millions), a indiqué US Air dans un communiqué.

Hier, le président de TWA, M. Carl Icahn, a annoncé avoir été contacté par le syndicat des machinistes concernant une éventuelle acquisition de Eastern. « Si Eastern le permet, je serais heureux d'engager des discussions avec les syndicats, Eastern et les autres parties intéressées », avait souligné M. Icahn.



L'excellence est une perle noire

Excellez avec Excel! Pour célébrer le cinquième anniversaire de Hyundai au pays, il fallait faire quelque chose de très spécial.

Nous avons décidé de vous offrir une perle noire: l'Excel V Édition spéciale.

L'Excel V est un bijou de mécanique performante et de qualité dans la finition. Une voiture de classe qui ne craint pas de sortir des sentiers battus.

L'Excel V Édition spéciale, comme l'Excel tout court, vous offre plus de caractéristiques standard que n'importe quelle autre voiture de sa catégorie. Et elle comporte en plus des roues en alliage,

l'intérieur spécial d'allure sportive, la radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes et 4 haut-parleurs, ainsi que des bandes latérales spéciales et l'identification Excel V.

L'Excel est la voiture importée la plus populaire en Amérique du Nord et sa valeur de revente se compare avantageusement à celle de la Honda Civic. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que l'Excel V se classe encore mieux.

Une infime minorité d'automobilistes auront l'occasion de posséder notre "perle noire". Si vous êtes collectionneur, rendez-vous vite chez le concessionnaire Hyundai.

L'Excel V Édition spéciale est arrivée.

HYUNDAI
Des voitures bien pensées.

Ste-Foy Hyundai
2650, Dalton
Ste-Foy 654-9292

Galerie de l'Auto
de Québec Inc.
60, Dorchester Sud
Québec 648-1252

Automobiles Leviko Ltee
144, rte Kennedy
Lévis 833-7140

Automobiles Prime Roberge
(Canada) Inc.
6964, boul. Sainte-Anne
L'Ange-Gardien 822-1475

M. Lessard Ltee
659, boul. St-Joseph
Québec 623-5471

Luxoto Inc.
484, Côte Joyeuse
St-Raymond
337-2234

Station Stellaire Inc.
164, boul. Laurier
Laurier Station
728-4044

Automobiles Pony Beauce
105 55, Jere Avenue
St-Georges Est
Comte de Beauce 228-8814

Cite Hyundai
150, boul. Tache ouest
Montmagny 248-7877

Rivière-du-Loup Hyundai
289, Temiscouata
Rivière-du-Loup
862-8144

Rimouski Hyundai
375, boul. Ste-Anne
Pointe-au-Père
724-2231

Raymond Auto (Matane) Ltee
178, avenue Fraser
Matane
562-2594

Garage C. L. Auto Inc.
163, boul. LaSalle
Baie-Comeau
296-8824

Porlier Automobiles Inc.
100, Napoleon
Sept-Îles 962-1828

Gaspésie Auto Inc.
Route 152
Bonaventure ouest
Bonaventure 534-2191

Automobiles des Îles Inc.
Chemin des Caps
Fatima, Île de la Madeleine
986-2698

Hyundai s'implante chez nous pour mieux nous servir

La FCEI demande des assouplissements sur la taxe sur les salaires

Affirmant que le régime fiscal des entreprises au Québec défavorise les PME, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) a demandé au ministre des Finances, M. Gérard D. Levesque, d'introduire dans son prochain budget certaines mesures susceptibles de diminuer les taxes sur la masse salariale.

par PIERRE MARTEL
LE SOLEIL

Dans le cadre du processus de consultation prébudgétaire du gouvernement du Québec, l'organisme représentant quelque 16.000 petites et moyennes entreprises du Québec affirme que, comparativement à celle des autres provinces, la fiscalité québécoise applicable aux entreprises touche moins les profits et davantage les salaires et le capital.

« Les taxes sur la masse salariale (Régime de rentes du Québec, assurance-chômage, normes du travail, CSST et Fonds des services de santé et d'éducation) sont nettement plus élevées au Québec qu'ailleurs en raison surtout du prélèvement supplémentaire au titre du Fonds des services de santé et de l'éducation que le gouvernement a imposé en 1981 », affirment les dirigeants de la FCEI.

Dans ce sens, la première demande de l'organisme au ministre des Finances porte sur l'élimination en trois étapes de la cotisation obligatoire au Fonds des services de santé et de l'éducation. Pour la première étape, soit lors du prochain budget, la fédération demande une exemption de cette taxe pour les entreprises dont la masse salariale est inférieure à \$150.000.

Comme deuxième demande, les gens de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante demandent au gouvernement du Québec d'exiger de la CSST qu'elle réponde de façon détaillée et publiquement au rapport du Vérificateur général.

Par ailleurs, la FCEI recommande au gouvernement du Québec de payer une commission de 2% avec plafond de \$1.000 aux

entreprises qui perçoivent la taxe de vente. Cette mesure coûterait de \$20 à \$25 millions, selon M. Michel Decary, directeur général

pour le Québec de la fédération. Enfin, comme dernière demande, l'organisme suggère que la taxe provinciale sur l'essence soit

ramenée au même niveau que la taxe ontarienne, soit 9,3 cents le litre pour l'essence sans-plomb et 12,3 cents le litre pour l'essence

avec plomb. Selon le représentant de la FCEI, la discussion avec le ministre Levesque s'est déroulée sur

une note très positive. « Nous avons senti chez lui un bon niveau de compréhension à l'endroit des PME », de conclure M. Decary.

OÙ TROUVER LES MEILLEURS MODÈLES SANYO ET FISHER À DE VRAIS BONNS PRIX?

SANYO
TÉLÉCOULEUR 21"
499⁹⁵

Munie de la touche Auto-Chroma. Un ajustement instantané des contrastes, des teintes et de la luminosité. Une image parfaite, un rendement optimal.

- Télécommande infrarouge
- Convertisseur de 102 canaux
- Affichage à l'écran

Chez Atlantique Électronique! Et pourquoi? Parce que nos acheteurs ont sélectionné pour vous les meilleurs produits offerts par Sanyo et Fisher. Vous en avez la plus belle preuve sur cette annonce. Des grandes marques à des prix tout simplement alléchants. De plus vous profitez du Plan Atlantique Plus.

NE PAYEZ PAS UN SOU AVANT JUILLET 89

FISHER
VIDÉO VHS HQ

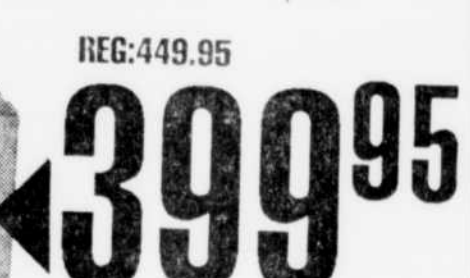
Programmez vos émissions favorites sans bouger de votre fauteuil grâce à la télécommande et à l'affichage à l'écran. Plus jamais d'erreurs.

- Programmation à l'écran
- 1 an/6 émissions
- Système de lecture répétée

REG:449.95

399⁹⁵

*Sujet à approbation de crédit. Aucun dépôt requis.



CARRIÈRES ET PROFESSIONS

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE
COMPOSEZ 647-3270
OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS LE SOLEIL LTÉE, C.P. 1547 QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6
Heures limites de réservation: midi l'avant-veille de la publication; jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi.
Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assurées à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

SUPERVISEUR
dans le domaine de l'alimentation
Tu veux réussir, tu es déterminé(e), tu as des buts, tu as des rêves, donne-toi une chance d'améliorer ta situation. Possibilité illimitée.
Pour rendez-vous demander.
Renée au 658-4417

MÉCANICIEN
5 à 8 années d'expérience, compétence A diesel, carte de la construction, connaissance en soudure serait un atout.
Faire parvenir curriculum vitae avant le 15 mars 1989 à:
Dépt 6233 — Le Soleil
390, rue Saint-Vallier Est
Québec, QC G1K 7J6

SANYO
RÉPONDEUR TÉLÉPHONIQUE
• Enregistrement sur microcassette
• Filtrage des appels
• Fonctionnement à une touche
99⁹⁵

SANYO
FOUR MICRO-ONDES
• Modèle sous compact
• Minuterie électronique
• 500 watts
199⁹⁵

FISHER
RADIO DOUBLE CASSETTE
• AM-FM stéréo
• Répique rapide
• Lecture continue
• Égalisateur graphique
• Haut-parleurs détachables
249⁹⁵

FISHER
ENSEMBLE AUDIO
• Amplificateur (60watts total)
• Syntonisateur numérique
• AM-FM
• Magnétocassette double
• Table tournante semi-automatique
• Haut-parleurs 2 voies
599⁹⁵

ATLANTIQUE PLUS LE PLUS GRAND SPÉCIALISTE D'ÉLECTRONIQUE AU PAYS

ATLANTIQUE ÉLECTRONIQUE

LA BONNE RÉPONSE

Plus de 30 ans d'expertise

- PLAN DE PROTECTION-PRIX: Si vous trouvez le même produit à moins cher, nous paierons la différence.
- PLAN DE PROTECTION-QUALITÉ: Si vous n'êtes pas satisfait de votre appareil, nous l'échangerons ou vous rembourserons. Si votre appareil présente un problème persistant nous l'échangerons.
- LIVRAISON GRATUITE: Votre appareil vous sera livré en 48 heures! C'est promis!

• LIGNE TÉLÉPHONIQUE SATISFACTION: Si vous n'êtes pas entièrement satisfait, téléphonez-nous au 1-800-361-4040

• PLAN DE PROTECTION ET D'ENTRETIEN: La meilleure façon de protéger vos achats en électronique.

SUPER MAGASIN
1171 Boul. CHAREST
687-4915

PLUS DE 165 MAGASINS
DANS LA PLUPART DES CENTRES COMMERCIAUX
POUR LE MAGASIN ATLANTIQUE LE PLUS PRÈS
COMPOSEZ LE (514) 328-1000

LE SOLEIL
et
Télé 4 C.F.E.R. 11
vous invitent à participer au
CONCOURS

UNE ANNÉE ENSOLEILLÉE

GRAND PRIX D'UNE VALEUR DE PLUS DE 42 000 \$

Le 14 avril prochain, une personne gagnante, parmi les 50 finalistes, méritera:

- une automobile 1989 de marque **TOPAZ** d'une valeur de 12 529\$ taxe incluse
- 10 000 \$ en vêtements des boutiques **Chicago**
- 6 000 \$ en hypothèque/loyer
- 5 200 \$ en épicerie
- 3 800 \$ en essence
- 3 200 \$ en crédit de voyage
- 1 800 \$ en chauffage
- un abonnement d'un an au quotidien **LE SOLEIL**

Comment participer: Remplir le coupon publié dans cette annonce, en y indiquant la date et le nom de l'émission durant laquelle vous aurez aperçu les noms du Soleil et de Télé-4 (ou Le Soleil/CFER ou Le Soleil/CIMT) pour les gens en région est du Québec. Ces logos peuvent être aperçus à n'importe quel moment durant les heures de diffusion de Télé-4, CFER et CIMT. Ce coupon devra être expédié dans une enveloppe dûment affranchie à Télé-4, ou déposée dans la boîte réservée à cette fin au quotidien Le Soleil. Un seul coupon par enveloppe, car le courrier ne sera pas ouvert avant les tirages.

Règlements: Le concours débute le 23 janvier et se termine le 6 avril à minuit. Dès le 30 janvier, il y aura un tirage par jour durant l'émission "CAFE SHOW" entre 6h45 et 8h15 sur les ondes de Télé-4. Chaque finaliste recevra un abonnement de trois (3) mois au quotidien Le Soleil, à Télé-4, CFER et CIMT. Au total, il y aura 50 finalistes, le dernier tirage ayant lieu le 7 avril. Un seul finaliste par foyer sera accepté.

Le nombre de chances des finalistes (pour le tirage final) sera déterminé selon le fait qu'ils soient abonnés ou non lors de la pige quotidienne. Les abonnés auront 2 chances, les non-abonnés auront une seule chance.

Le tirage final pour le grand prix aura lieu le 14 avril, pendant l'émission "CAFE SHOW". Les règlements sont disponibles au quotidien Le Soleil, à Télé-4, CFER et CIMT. Les frais inhérents à la Règle des loteries et courses du Québec ont été payés par Le Soleil. Un litige quant à l'attribution des prix peut être soumis à la RLCQ.

Faire parvenir dans une enveloppe dûment affranchie à:
Une année ensoleillée
Télé 4 C.P. 4700, Ste-Foy (Québec) G1K 7R9

NOM _____
ADRESSE _____
CODE POSTAL _____
TEL. rés. _____ bur. _____
Nom de l'émission _____
Date de diffusion _____

ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration
PIERRE DES MARAIS IIEditeur adjoint et rédacteur en chef
CLAUDE GRAVELVice-président et trésorier
CHARLES-A. POULINPrésident et Éditeur
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information
DENIS ANGERSDirecteur de l'édition
J.-JACQUES SAMSON

République de bananes?

Le Fonds monétaire international vient de dire aux Canadiens qu'ils vivent dans une «république de bananes.»

Nous sommes familiers avec les interventions de cette «police» économique internationale pour mettre de l'ordre dans les finances de pays du Tiers monde dirigés souvent par des régimes politiques pourris.

Cinq semaines avant la publication du budget du ministre Michael Wilson, voilà que c'est au tour du Canada de recevoir cette humiliante gifle sur la scène internationale. De Trudeau à Mulroney, les gouvernements en poste avaient pourtant été bien prévenus de ralentir le rythme de croissance de leurs dépenses. Rien n'y fit.

Cette fois, il ne pourra y échapper. L'alerte a été sonnée à la grandeur du monde industrialisé et la cote du Canada sera examinée de très près par tous les prêteurs. Si MM. Mulroney et Wilson avaient besoin d'une injection de courage politique pour passer à l'action et la population, d'un choc émotif pour mieux avaler les remèdes amers qui s'en viennent, c'est fait!

Comment réduire maintenant ce déficit que le FMI anticipe à \$33 milliards pour 1993-94?

Le gouvernement fédéral doit d'abord dégraisser sa machine administrative, devenue un monstre, qui perpétue les dédoublements de structures, de responsabilités et de dépenses.

Il doit aussi apprendre à rationaliser ses dépenses d'épicerie. Les élus, comme les technocrates fédéraux, se comportent comme si les revenus de l'État provenaient d'un baril sans fond. Aucun gouvernement provincial ne pourrait se permettre impunément un tel laxisme. Les poutres trouvées dans les dépenses fédérales laissent les contribuables froids alors que les pailles dans l'administration provinciale font toujours scandales.

Ottawa, la capitale, doit aussi apprendre à vivre et à se développer selon ses moyens. On a cherché à lui donner en quelques années le visage et le même éclat que les grandes capitales du monde.

Avant d'augmenter les impôts, ce qui nous attend, Ottawa doit donc sarcler son jardin.

Le FMI recommande une coupure de dépenses de \$9 milliards; M. Wilson visera moins haut, \$5 ou \$6 milliards. La tendance première sera de pelletter sa neige dans la cour du voisin et de couper dans les transferts aux provinces, déjà étranglées par les derniers arrangements fiscaux décrétés par Ottawa. Ce serait un peu trop simpliste.

Le même débat reprendra aussi sur l'universalité des programmes sociaux au Canada. Le Québec a su préserver le principe, ces dernières années, mais en limitant toutefois les budgets et l'offre de services, tant dans les affaires sociales que l'éducation. Il a ainsi escamoté un débat social mais il ne pourra pas le repousser beaucoup plus longtemps. Il est possible toutefois de préserver l'universalité des services tout en contenant la demande excessive.

Le gouvernement Mulroney peut par contre revoir facilement son programme de sous-marins à propulsion nucléaire. Personne n'en pleurera. Tout comme il peut revoir la politique pétrolière du Canada qui a siphonné les budgets fédéraux et revoir les abris fiscaux, comme le lui recommande le FMI. La lutte au déficit ne peut être menée que sur tous les fronts à la fois.

J.-JACQUES SAMSON



Témoignage

« Elle voulait juste mourir... »

par GASTON LAPOINTE

Ma mère fut hospitalisée à l'Hôtel-Dieu de Lévis le 9 janvier. Elle y est demeurée 11 jours et le Seigneur l'ayant ainsi décidé, elle mourut rapidement, sans qu'on puisse le prévoir au soir du onzième jour, en l'espace de deux heures. (J'étais témoin).

Je voudrais ici, au nom de ma famille et du mien, exprimer notre gratitude et notre reconnaissance au personnel préposé aux soins cardiaques. Nous les remercions de tout coeur pour leur excellent travail tout au long de ces 11 jours, sauf pour ce que nous pourrions appeler la dernière heure. En tant que témoin je m'adresse au médecin traitant.

« Docteur, lorsque vous avez constaté que la situation devenait plus critique, pourquoi n'êtes-vous pas venu me voir dans le corridor pour me mettre au courant, me dire un mot, qui sait me consulter? » Cela me concernait non? Vous avez été fuyant tout le temps jusqu'à sa mort, sauf aux mo-

ments où j'ai forcé la porte des soins intensifs. Là, vous ne pouviez fuir. Et quel spectacle j'ai vu!

On essayait de réanimer une personne déjà morte: massage cardiaque, intubation avec obligation d'attacher les poignets etc. Était-ce nécessaire, docteur? Il y a une différence entre une personne jeune et une personne avancée en âge.

Saviez-vous, docteur, que ma mère était une personne âgée de 87 ans bientôt, qu'elle avait eu de nombreuses crises de coeur, infarctus, angine, qu'elle était angossée? Vous connaissiez le processus: angosse, angine, oedème aigu etc., vous étiez là. Pourquoi ne pas avoir respecté son dossier médical où c'était écrit « pas d'intubation ou de moyens excessifs ou démesurés qui prolongent le processus de la mort »... (à moins qu'on ait fait semblant de l'écrire).

Ma mère ne voulait pas de tubes ou de masques. Nous en

avons déjà causé ensemble et elle n'en voulait pas: c'était écrit. Je comprends que ce qui était écrit était indicatif et non impératif, mais compte tenu des circonstances c'était assez clair pour que vous agissiez autrement. Pourquoi ne pas l'avoir fait?

« La personne humaine est inviolable. Nul ne peut porter atteinte à la personne d'autrui sans son consentement » (art. 19 du code civil du Québec). Saviez-vous cela, docteur? « Tout malade a droit de refuser un traitement... » dit l'article 20 dans la Charte canadienne des droits et libertés, « chacun a droit à la protection contre tous traitements ou peines cruelles et inusitées » (art. 12).

Savez-vous aussi, docteur, que votre autorité en est une de service et non de domination? Est-ce que vous vouliez ajouter des jours à la vie de ma mère ou ajouter de la vie à ses jours?

Docteur, savez-vous que la mort fait partie de la vie,

qu'elle est inéluctable? Et que respecter la vie d'un être humain, c'est respecter la vie d'un être humain mortel.

« Sous prétexte de respecter la vie, les médecins s'arrogent le droit d'infliger aux êtres humains n'importe quelle torture et toutes les déchéances » (Simone de Beauvoir). Pourtant il viendra ce jour où nous pourrons écrire et mettre à notre dossier médical, nos désirs concernant la fin de notre vie, désirs que devra respecter tout médecin.

En attendant, je rêve du jour où l'on organisera un stage de six mois à la maison Michel-Sarrazin pour tous les futurs médecins. Ils apprendront enfin ce qu'est mourir dans la dignité, entouré de l'affection des siens et non de tubes. Peut-être apprendront-ils aussi que la où il n'y a plus d'espoir, la commence l'espérance.

L'abbé Gaston Lapointe travaille avec les personnes âgées depuis un an et demeure à Neufchâtel.

Votre Opinion

Dédramatiser la mort

Le débat proposé par le Dr L'Espérance (entrevue avec Monique Giguère parue le samedi 11 février) s'avère intéressant, troublant et susceptible de semer la controverse.

L'euthanasie très indirecte fait ici référence à une diminution de la souffrance humaine, à une approche plus sereine de la mort, à un doux accompagnement vers l'autre côté.

Pourquoi ingurgiter tous ces médicaments, se raccrocher désespérément à des traitements vaincus d'avance? Pourquoi utiliser ses dernières forces à reculer devant une mort certaine?

Nos limites humaines étouffant toute forme de spiritualité nous enlisent dans une peur de la mort. Transcendons notre petite boule terrestre, approchons-nous du ciel et, de grâce, dédramatisons la mort.

Accordons moins d'importance à nos bonbons chimiques et cessons d'utiliser un corps tombant pour des essais scientifiques. Cessons de voir la mort comme une guerre contre laquelle on doit livrer nos dernières armes. Rappelons-nous que la vérité cohabite avec la simplicité.

Caroline Boudreau
Québec

La route qui tue: 175

Bravo Accès-Bleuets! (...) Je me rallie 100% à vous. Faut que

ça bouge. Dans le temps, c'était moi qui prenais la route du parc pour aller voir les miens, maintenant ce sont mes enfants et j'ai le coeur serré chaque fois.

Moins hardie, je me prive de faire le voyage en raison de cette route meurtrière, sauf que mes enfants ont cette bravoure et j'ai la frousse à chaque fois...

Dépêchez-vous ou plutôt: dépêchons-nous avant qu'un membre de notre famille ou un ami n'y laisse sa peau... J'ai vu de la neige dans le parc au mois d'août, en juin aussi, précisément lors du décès de mon père, en me rendant à ses funérailles. Elle est dangereuse cette route, imprévisible et destructive dans le sens le plus concret de ce mot.

Qu'est-ce que vous attendez messieurs du gouvernement, vous avez le monopole? De l'argent, vous en distribuez en masse pour bien d'autres causes, pas aussi urgentes...

Pourquoi, ne rendrait-on pas le parc payant pour une somme minime? Je suis certaine que les gens y contribueraient de gaité de coeur. Pour ma part, je le ferais avec plaisir.

Nicole Tremblay
Jeannoise de Ste-Foy

Transport trop lourd

(Lettre au ministre des Transports)

Certains loustics ont fait partir la rumeur selon laquelle les automobilistes seraient consen-

tants à payer un sou de plus le litre d'essence pour la réparation des routes. Constatons ensemble que nous sommes la province la plus taxée sur la gazoline, que vous avez critiqué le précédent gouvernement sur sa taxe de 4 cents et que vous aviez promis de l'abolir: on attend encore.

On ne peut pas être pour une nouvelle taxe, puisque depuis quatre ans, vous avez gardé l'argent de cette taxe « injuste » selon vous. Il faut constater que vous ne nous avez pas prouvé que nous pouvions vous faire confiance ni que vous êtes de bons administrateurs.

Pourquoi faire payer par les automobilistes les réparations des routes? Ce ne sont pas eux qui les brisent, mais bien les poids lourds qui roulent à « tombeaux ouverts », déjouant la police et menaçant la vie des automobilistes qui paient déjà cher leurs permis à cause de cela.

(...) Il est plus que temps de faire des lois sur le transport lourd (qui le devient de plus en plus). Ce trafic pourrait se faire par la voie fluviale ou le chemin de fer, ce qui créerait des emplois et de l'industrie tout en rapportant des économies à la province; les automobilistes n'auraient plus à payer de taxes plus que les autres provinces. (...)

Alfred St-Hilaire
Ste-Foy

Pour un bon moral

Nous avions une petite chienne que nous gardions depuis 13 ans et nous l'avons perdue. Inutile de vous dire la peine que nous avons mon mari et moi. On l'aimait comme un enfant, elle était notre protection et notre dessin.

On s'ennuie énormément depuis que nous l'avons perdue. Il n'y a plus rien dans la maison; nous sommes deux personnes de l'âge d'or et, malheureusement, « ils » ne veulent plus accepter un autre chien. Il nous est interdit d'en avoir un autre et pourtant jamais notre chien n'avait dérangé qui que se soit. Personne n'avait à se plaindre.

Pourquoi n'existe-t-il pas une loi pour la personne âgée, qui aime tant ces petits animaux et qui leur fait un foyer, de pouvoir continuer à en posséder un? Ces petites bêtes nous aident à garder le moral.

Marie Chabot
Beauport

L'anglais en sécurité

(Lettre à M. Royal Orr)

Je me dois, à l'occasion de votre départ d'Alliance Québec, vous faire part de ma réflexion en tant que personne dite « de descendance anglaise ».

Je desire vous rappeler que je

ne vous ai jamais demandé de me représenter devant quelque instance que ce soit. En effet, plusieurs anglophones, habituellement plus silencieux que vous, peuvent très bien avoir une opinion qui diffère de la vôtre.

Ensuite, j'appuie la décision du gouvernement québécois de maintenir et, au besoin, de se servir de la clause nonobstant. Je comprends aisément et avec sympathie la position fragile du français sur un continent environné 97% unilingue anglais. La clause nonobstant ne me paraît donc pas disproportionnée à la menace.

Dans le même ordre d'idées, je comprends mal qu'un Anglo-Québécois, contrairement aux français hors Québec, puisse en toute honnêteté croire que sa langue est en danger, sachant qu'à toute fin utile, il se baigne littéralement dans une mer de près de 300 millions d'anglais.

Je trouve également loufoque l'argument de certains anglophones à l'effet qu'en l'absence d'un affichage extérieur anglais, ils ne sauraient identifier les commerces qu'ils fréquentent. Après tout, si nos ancêtres ont pu historiquement s'aventurer partout dans le monde entier pour bâtir l'entreprise commerciale connue aujourd'hui sous le nom de British Empire, une promena-

de en français sur Gaguachetière à Montréal ou Lachevrotière à Québec ne me paraît pas être un défi insurmontable. (...)

Robert Pelley
Loretteville

L'autre génération

(En réponse à M. Hervé Blais pour sa lettre «Gâteau à partager» parue le 28 février)

Moi, comme d'autres, je suis fatigué d'entendre les retraités se plaindre.

Vous réclamez avoir participé à l'enrichissement de la province et du pays durant une cinquantaine d'années. Eh bien, s'il y avait vraiment eu un enrichissement, les hôpitaux ne seraient pas engorgés, le déficit serait un surplus et l'environnement aiderait à soigner le cancer plutôt que d'aider à nous l'infliger.

Je suis tout de même reconnaissant envers les retraités, mais cessez de croire que la société vous doit. Si la société vous doit quelque chose, c'est une facture. Une facture pour que vous remboursiez votre emprunt (dette publique) et pour que vous nettoyez l'environnement que vous avez exploité.

Michel Morin
étudiant, Ste-Foy

Au moins 3,000 personnes attendues

Un premier Salon de la jeunesse dans Bellechasse

SAINT-GERVAIS - Au moins 3,000 personnes sont attendues au premier Salon de la jeunesse de Bellechasse aujourd'hui et demain, au centre socio-culturel de Saint-Gervais, où des kiosques d'information et des ateliers permettront aux adolescents et aux jeunes travailleurs de se renseigner sur les services existants et d'échanger avec des adultes sur leurs préoccupations.

par GILLES PEPIN
LE SOLEIL

Ce sera sans doute une première dans la grande région de Québec, se plaît à dire le président du co-

mité organisateur, Alain Bouchard, l'un des quatre adolescents qui en ont eu l'idée et qui ont réussi à mobiliser à peu près toutes les forces vives existant dans cette circonscription, à commencer par le CLSC (centre local de services communautaires).

La Commission scolaire Louis-

Fréchette a accepté de libérer pendant quelques heures les élèves des écoles secondaire du territoire et d'organiser un transport spécial.

Les jeunes pourront obtenir des renseignements dans des domaines aussi divers que l'éducation, l'économie, la culture, les

services sociaux et la santé et faire prendre conscience aux adultes des nombreux problèmes que vivent les jeunes.

Dans les ateliers, on abordera des sujets aussi importants que l'esprit d'entreprise, les métiers dits non traditionnels, les relations entre parents et adolescents,

l'aménagement du territoire, l'adaptation et la justice.

Le prix d'entrée sera de \$0,25 pour un étudiant ou de un dollar pour un adulte, sauf en soirée, alors qu'il en coûtera \$8,50 pour assister à un spectacle humoristique.

Chez IKEA, y a des petits pots, mais aussi des grandes peaux!



HALLAND
Canapé recouvert
de cuir de buffle.
Brun clair.
L.202 cm, P.86 cm.
H.75 cm.

1500\$



Si vous avez toujours associé IKEA à un magasin de petits accessoires, vous avez peut-être déjà vu nos petits pots.

Mais vous avez peut-être manqué nos grandes peaux!

Notre sofa HALLAND (recouvert de véritable peau de buffle) n'est que l'un des beaux meubles de salon que vous trouverez chez IKEA.

Alors si vous nous connaissez pour nos petits plaisirs, mettez-vous dans notre peau... et vous saurez pourquoi nous sommes fiers des grands plaisirs qu'il y a à découvrir chez nous!



Forte tension au conseil municipal de Sainte-Croix

SAINTE-CROIX - Assouvissez votre vengeance, se résignait à déclarer le secrétaire-trésorier de la municipalité du village de Sainte-Croix, M. Bernard Lepage, mardi soir, alors qu'il était victime d'une série de réprimandes et que le conseil municipal terminait sa « procédure de redressement » en décrétant une mesure disciplinaire consistant en une suspension sans solde d'une durée de cinq jours ouvrables à l'endroit de son principal employé.

par GILLES PEPIN
LE SOLEIL

Les quelque 70 concitoyens formant l'auditoire étaient visiblement surpris par l'ampleur du climat de tension qui règne dans cette administration municipale et qui a augmenté grandement, depuis quelques semaines, quand M. Lepage, exaspéré par les reproches des élus, a demandé l'intervention de la Commission municipale du Québec pour aller y rétablir un climat de travail favorable et le respect des responsabilités de chacun.

Les élus municipaux ont d'abord rappelé l'avertissement qu'ils avaient donné à M. Lepage, le 6 décembre, en dénonçant des lenteurs administratives, un rendement insuffisant, un désintéressement et un caractère peu conciliant. Les édiles deman-

daient alors à leur secrétaire d'assumer ses responsabilités adéquatement et de cesser de critiquer.

Des motions de réprimandes, il y en a eu cinq, mardi soir dont une pour « négligence administrative » ayant entraîné un découvert de banque au montant de \$7,198. Une autre mentionnait un manque de loyauté envers le conseil municipal pour avoir dévoilé la teneur de la lettre adressée à la Commission municipale avant que le conseil ait pu en vérifier le bien-fondé. Le conseil lui avait fait trois autres reproches, ce même soir.

Le secrétaire Bernard Lepage n'eut guère l'occasion de répliquer, pas plus que son avocat qui était dans la salle. M. Lepage a néanmoins laissé voir que, le 13 février, n'eut été de son refus d'accepter un chèque non autorisé par résolution du conseil, un acte illégal aurait été commis.

Les écoliers de la côte Gignac continueront de voyager à pied

Les 13 écoliers de l'école Saint-Yves, à Sillery, qui habitent la partie inférieure de la côte Gignac et le chemin des Foulons ne pourront bénéficier du transport scolaire.

par VINCENT CLICHE
LE SOLEIL

Devant le refus strict manifesté, mardi soir, par les commissaires de la Commission scolaire des Découvreurs de déroger à la norme du 1,6 kilomètre et d'admettre ces enfants à bord des autobus scolaires, le comité d'école Saint-Yves doit se réunir au début de la semaine prochaine.

Mais comme nous le précisait, hier, le président du comité d'école, M. Ernest Bourque, les solutions possibles à ce problème sont peu nombreuses.

Le problème reste donc entier. Depuis septembre, les parents assurent eux-mêmes le transport de leurs enfants car ils refusent de les laisser circuler à pied ou tra-

verser une rue aussi fréquentée et dangereuse que la côte Gignac ou à un certain endroit il n'y a même pas de trottoir.

Le comité d'école a été très déçu de la réaction des commissaires. Un seul, M. George Smith, a voté en faveur des parents et des enfants.

Certains parents avaient envisagé de garder leurs enfants à la maison en guise de protestation, mais ils ont vite compris que ce boycottage pénaliserait avant tout leurs enfants.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie LA CORPORATION D'INVESTISSEMENT ALLARD LITEE demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
QUÉBEC, le 7 mars 1989.
BEAUVAIS, TRUCHON & ASSOCIÉS
Procureurs de la compagnie

GESTION LA POULETTE GRISE INC.
AVIS est par les présentes donné que la compagnie Gestion la Poullette Grise inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Québec, le 6 mars 1989.
GAGNE, LETARTE, SIROIS, BEAUDET & ASSOCIÉS
Procureurs de la compagnie

L'ENTRAIDE ASSURANCE-VIE
SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS

AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Avis est donné, par la présente, que l'Assemblée générale des sociétaires de l'Entraide Assurance-Vie aura lieu:

Le mardi 28 mars 1989, à 17h, à l'Auberge des Gouverneurs, 3030, boul. Laurier, Sainte-Foy, aux fins suivantes:

- prendre connaissance du rapport financier annuel;
- procéder à l'élection des administrateurs de la Société;
- nommer les vérificateurs;
- ratifier les résolutions et actes posés et adoptés par les administrateurs et officiers de la Société depuis la dernière assemblée générale annuelle;
- discuter de toute autre question qui pourrait être soumise à l'assemblée.

Le secrétaire,
Gaetan Gagné

AVIS — TRANSPORT GENERAL DE CREANCES

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 15714, du Code Civil du Bas-Canada, que 3425-3296 Québec Inc. F.A.R.S. "Lemieux Moteurs (1987) Inc." dont le principal lieu d'affaires dans la province de Québec est situé dans le district judiciaire de St-Maurice, a transféré toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à la Caisse populaire Mauricie, à titre de garantie, par acte daté du 28 jour du mois de décembre 1988 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Québec le 10e jour du mois de novembre 1988 sous le numéro 1304961.

Date à Shawinigan ce 7e jour du mois de mars 1989.
Caisse populaire Mauricienne
444, 5e Rue, C.P. 698, Shawinigan (Québec) G9N 6V9

NOTICE — GENERAL TRANSFER OF DEBTS

Pursuant to the provisions of Article 15714 of the Civil Code of Lower Canada, notice is hereby given that 3425-3296 Québec Inc. F.A.R.S. "Lemieux Moteurs (1987) Inc." whose principal place of business in the Province of Quebec is in the Judicial District of St-Maurice, has transferred to the Caisse populaire Mauricie as security, all debts and book accounts present or future. Such transfer was made on the 28th day of December 1988 and has been registered in the Office of the Registry Division of Québec on the 10th day of November 1988 under No. 1304961.

Dated at Shawinigan this 7e day of March 1989.
Caisse populaire Mauricienne
444, 5e Rue, C.P. 698, Shawinigan (Québec) G9N 6V9

Société d'énergie de la Baie James

PROJET LG 2A
APPEL D'OFFRES N° 1LP-464-2-01
FOURNITURE ET INSTALLATION DE L'ASCENSEUR PRINCIPAL ET DU MONTE-CHARGE DE LA CENTRALE

Date et heure limites de réception des soumissions: **le jeudi 6 avril 1989 à 15h30, heure de Montréal**

Garantie de soumission: **85 000 \$** Prix du document: **75 \$**

Les documents d'appel d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9h à 12h et de 13h à 16h30, à l'endroit suivant:

Société d'énergie de la Baie James
SERVICE APPROVISIONNEMENT ET SERVICES
19e étage
800, boul. de Maisonneuve Est
Montréal (Québec)
H2L 4M8

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable.

Une garantie de soumission au montant mentionné ci-haut est requise conformément aux exigences du document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant une place d'affaires au Québec et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.

Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, composez le 289-5938.

Marc Chabot
Chef de service Approvisionnement et services

A&A ET C'EST PARTI!

A&A aux galeries de la capitale ainsi que dans 4 autres de nos magasins sensationnels!

 <p>DEBBIE GIBSON Electric Youth chaque cassette / chaque disque compact 699/1699 avec coupon (11,99 sans coupon) avec coupon (21,99 sans coupon)</p>	 <p>ROY ORBISON Mystery Girl chaque cassette / chaque disque compact 699/1599 avec coupon (11,99 sans coupon) avec coupon (20,99 sans coupon)</p>
 <p>DEF LEPPARD Hysteria chaque cassette / chaque disque compact 699/1599 avec coupon (11,99 sans coupon) avec coupon (20,99 sans coupon)</p>	 <p>EDIE BRICKELL & NEW BOHEMIANS Shooting Rubberbands at the Stars chaque cassette / chaque disque compact 699/1699 avec coupon (11,99 sans coupon) avec coupon (21,99 sans coupon)</p>

 <p>MICHELLE SHOCKED Short Sharp Shocked chaque cassette / chaque disque compact 999 1999</p>	 <p>FINE YOUNG CANNIBALS The Raw & The Cooked chaque cassette / chaque disque compact 899 1899</p>	 <p>THIS IS MUSIC 5 Artistes variés chaque cassette / chaque disque compact 899 1999</p>	 <p>HIT WAVE Artistes variés chaque cassette / chaque disque compact 899 1999</p>
 <p>POISON Open Up and Say... Ah! chaque cassette / chaque disque compact 899 1899</p>	 <p>BON JOVI New Jersey chaque cassette / chaque disque compact 999 1999</p>	 <p>JACQUES BREL Quinze ans d'Amour chaque cassette / chaque disque compact 1099 2199</p>	 <p>THE ROCK ALBUM Artistes variés chaque cassette / chaque disque compact 1099 1999</p>
 <p>BRUCE COCKBURN Big Circumstance chaque cassette / chaque disque compact 999 1999</p>	 <p>SAMANTHA FOX I Wanna Have Some Fun chaque cassette / chaque disque compact 999 1999</p>	 <p>SAM BROWN Stop! chaque cassette / chaque disque compact 999 1999</p>	 <p>NEW ORDER Technique chaque cassette / chaque disque compact 999 1999</p>

BOBBY BROWN
Don't Be Cruel
chaque cassette / chaque disque compact
799/1599
avec coupon (10,99 sans coupon) avec coupon (18,99 sans coupon)

Limite d'un de chaque titre par coupon. Valable du 12 jusqu'au 15 mars 1989 dans les magasins participants. Ne peut être utilisé en conjonction avec une autre offre promotionnelle.

LE CHOIX PARFAIT - LES CERTIFICATS-CADEAUX A & A 5,00 \$ 10,00 \$ et 20,00 \$

ÉPARGNEZ 50%! ACHETEZ UN ARTICLE À PRIX RÉGULIER ET RECEVEZ-EN UN SECOND IDENTIQUE AU MÊME PRIX OU MOINS CHER À MOITIÉ-PRIX AVEC CE COUPON!

Limite d'un item par coupon, un coupon par client. Valable mardi le 14 mars 1989 dans les magasins participants. Ne peut être utilisé en conjonction avec une autre offre de coupon.

NE MANQUEZ PAS NOTRE FABULEUSE VENTE DU 43e ANNIVERSAIRE! ENCORE PLUS D'AUBAINES EN MAGASIN.

les disques & rubans A&A
Les meilleurs magasins de musique au Québec

QUÉBEC:
Place Fleur de Lys,
Galeries de la Capitale,
Galeries de la Canadière
NEUFCHÂTEL: Carrefour Neufchâtel
Prix en vigueur du 9 jusqu'au 18 mars 1989.